

Sous-groupe Economie : Indicateurs à discuter

ODD	Cible	N° Indicateur ONU	Libellé de l'indicateur proposé	Catégorie de l'indicateur	Statut provisoire	Classification internationale	Commentaires	Décision
8	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire		Présence d'instances représentatives du personnel (IRP)	Complémentaire	En attente		Dares : Un indicateur pertinent serait un indicateur de présence d'instances représentatives du personnel (IRP). Aujourd'hui, il existe un indicateur de la proportion d'établissements dans lesquels est présente au moins une IRP. Il est calculé par la Dares à partir de l'enquête Reponse ayant lieu tous les six ans (la dernière datant de 2015), et est déclinable par taille d'entreprise et par type d'instances représentatives du personnel. A terme, et pour plus de précision, il serait possible, à partir des données existantes, de calculer cet indicateur non pas en proportion d'entreprises mais de salariés (i.e., la part des salariés travaillant dans une entreprise dans laquelle est présente au moins une IRP). Ce même indicateur pourrait par ailleurs être calculé à un rythme annuel à partir de l'enquête Dialogue Social en Entreprise du dispositif Acemo.	
10	10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité	10.4.1	Part du travail dans le PIB, y compris les salaires et les transferts sociaux	Indicateur onusien	En attente	Tier 1		
17	17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques		Tableau de bord macroéconomique national	Alternatif	En attente			
17	17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire	17.9.1	Valeur en dollars de l'aide financière et technique promise en faveur aux pays en développement (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire)	Indicateur onusien	En attente	Tier 1		
2	2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés	2.a.2	Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1		
3	3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	3.b.2	Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1		

4	4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	4.b.1	Volume de l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études, par secteur et type de formation	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1		
6	6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation	6.a.1	Montant de l'aide publique au développement consacrée à l'eau et à l'assainissement dans un plan de dépenses coordonné par les pouvoirs publics	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1		
7	7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie	7.a.1	Flux financiers internationaux à destination des pays en développement à l'appui de la recherche - développement dans le domaine des énergies propres et de la production d'énergie renouvelable, notamment au moyen de systèmes hybrides	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 3		
9	9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement	9.a.1	Montant total de l'aide publique internationale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastructures	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1		
10	10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux	10.b.1	Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1/2		
11	11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	11.c.1	Proportion de l'assistance financière allouée aux pays les moins avancés qui est consacrée à la construction de bâtiments durables, résilients et économes en ressources et à la remise à niveau d'anciens bâtiments, en utilisant des matériaux locaux	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 3		
12	12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables	12.a.1	Montant de l'aide apportée aux pays en développement au titre d'activités de recherche-développement consacrées aux modes de consommation et de production durables et aux technologies écologiquement rationnelles	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 3		
13	13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires	13.a.1	Montant (en dollars des États-Unis) des ressources mobilisées par année, de 2020 à 2025, au titre de l'engagement de 100 milliards de dollars	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 3		

15	15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement	15.a.1	Aide publique au développement et dépense publiques consacrées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité et des écosystèmes	Indicateur onusien	Indicateur APD	Tier 1/3		
1	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.1	Proportion des ressources nationales directement allouée par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		
1	1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	1.b.1	Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		
9	9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	9.b.1	Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 2		
10	10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles	10.5.1	Indicateurs de solidité financière	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		
13			Indicateur financier sur l'environnement	Complémentaire	Non retenu conservé			
17	17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable		Existence de mécanismes de cohérence des plans aux différents échelons administratifs	Alternatif	Non retenu conservé			
17	17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	17.6.1	Nombre d'accords et de programmes de coopération scientifique et technologique entre pays, par type de coopération	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		
17	17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord	17.7.1	Montant total des financements approuvés pour les pays en développement aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	Indicateur onusien	Non retenu conservé	Tier 3		

1			Nombre de personnes en surendettement	Complémentaire	Retenu si disponible		La Banque de France propose de suivre le nombre de situations de surendettement soumises chaque année aux secrétariats des commissions de surendettement (une approche en flux annuel plutôt qu'en stock apparaît plus appropriée). La série visée est disponible annuellement depuis la création du dispositif (1990).	
8	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.		Proportion de l'emploi précaire	Complémentaire	Retenu si disponible		Dares : l'indicateur sur l'emploi non standard n'est produit que ponctuellement par l'OCDE dans le cadre d'études spécifiques. Celui-ci mesure la part de travailleurs « non standard » (à temps partiel, indépendant, et/ou en contrat temporaire) dans l'emploi. Il est disponible pour 2013, mais ne sera à notre connaissance pas disponible de façon régulière. L'Insee publie régulièrement le taux à temps partiel, le taux de non-salariés et le taux d'emplois temporaires.	
8	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale		Taux de sous-emploi (travailleurs à temps partiel involontaire)	Complémentaire	Retenu si disponible		Dares : l'indicateur de référence est celui calculé par l'Insee, donnant le sous-emploi (en nombre d'emplois et en part dans l'emploi) au sens du BIT calculé à partir de l'enquête emploi. Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes : - elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ; - elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.	
8	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire		Taux de fréquence des accidents de travail	Alternatif	Retenu si disponible		Dares : l'indicateur de fréquences des accidents du travail est produit à partir des données de la CNAMTS. Jusqu'en 2011, la variable « Nationalité » figurait dans ces données, mais ce n'est plus le cas depuis 2011.	
8	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire		Part des entreprises ayant négocié au moins une fois sur les 3 dernières années et proportion de salariés concernés par ces négociations	Alternatif	Retenu si disponible		Dares : l'enquête sur le Dialogue Social en Entreprise (DSE) du dispositif ACEMO, qui permet d'obtenir cet indicateur, est réalisée annuellement sur un nouvel échantillon renouvelé. Il n'est donc pas possible d'exploiter cette enquête en panel afin d'identifier les entreprises ayant négocié au moins une fois dans les trois dernières années. L'enquête « Relations professionnelles et Négociations d'entreprise » (REPONSE), elle, contient l'information correspondante (réponse à la question « Au cours des trois dernières années, des négociations collectives ont-elles été engagées avec des représentants de salariés de l'entreprise / de l'établissement/ ou de l'UES dans le but d'aboutir à un accord collectif, que celui-ci ait été signé ou non ? »), mais celle-ci a le désavantage de n'être rééditée que tous les six ans (par rapport à un rythme annuel pour l'enquête DSE).	
9	9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés		Accès au crédit des TPE	Alternatif	Retenu si disponible		Banque de France : les indicateurs relatifs à l'obtention de nouveau crédit (en totalité ou à plus de 75%), de trésorerie et d'investissement, par les TPE pourraient être retenus.	
10			Droit au compte : nombre de personnes ayant subi un refus bancaire	Complémentaire	Retenu si disponible		Banque de France : l'accès à un compte bancaire est mesuré par un indicateur partagé au niveau international retenu dans l'ODD 8 « Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles ».	

Sous-groupe Economie : Tableau de bord provisoire des indicateurs retenus

ODD	Indicateur	Cible ONU associée	Commentaires	Ventilation	Unité	Années							Champ – Note de lecture	Source	Pour en savoir plus sur l'indicateur national	
						2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016				
Objectif 1 : Éradication de la pauvreté	Dépenses des administrations publiques (S13) ventilées par fonctions selon la nomenclature internationale Cofog (Classification of the Functions of Government)	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	Indicateur onusien	Éducation (Cofog section 09) Santé (Cofog section 07) Protection sociale (Cofog section 10)	Milliards d'euros								France entière Hors transferts internes aux administrations publiques (intérêts, transferts courants et en capital).	Insee, Comptes nationaux - Base 2010	Insee.fr : Les Comptes de la Nation : Dépenses des administrations publiques ventilées par	
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation	8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation	Indicateur onusien		% de la population totale du même groupe d'âge	12,7	12,3	12,5	11,2(r)	11,4(r)	12,0	11,9	France Métropolitaine jusqu'en 2013, France et DOM (hors Mayotte) à partir de 2014. (r) : rupture de série (changement de questionnaire en 2013)	Insee, Enquête européenne sur les forces de travail (LFS)	Eurostat - Base de données - Détail de l'indicateur [tipsim90]	
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Taux d'emploi	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Indicateur complémentaire Indicateur de richesse nationale Désagrégation possible : par sexe, tranche d'âge	Par sexe Femmes Hommes Par tranche d'âge 15-64 ans 15-24 ans 25-54 ans 55-64 ans	%									Personnes de 15 à 64 ans, France métropolitaine	Insee, Enquête emploi	Activité, emploi et chômage en 2015 et en séries longues
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	Indicateur alternatif Stratégie gouvernementale de développement de l'apprentissage	Ensemble Apprentissage Formations en alternance (hors apprentissage) Contrats aidés du secteur marchand hors alternance Contrats aidés du secteur non marchand	%	24,5	25,3	25,0	27,1	27,0	27,1	27,3(p)	France métropolitaine, jeunes de moins de 26 ans. Hors abattement temps partiel. Accre et l'insertion par l'activité économique.	Dares ; Insee, enquêtes Emploi.		
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Taux de croissance annuelle du PIB en volume par habitant	8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés	Indicateur onusien Avis partagés quant à l'intérêt de l'indicateur pour le débat public français, mais indicateur économique incontournable		%	1,5	1,6	-0,3	0,1	0,4	0,6	0,8	France entière	Insee, Comptes nationaux - Base 2010	Insee.fr : Produit Intérieur Brut (PIB) et grands agrégats économiques en 2016	
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles	8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	Indicateur onusien Indicateur Findex de la Banque mondiale : le sous-groupe "Questions sociales" se demande si les évolutions de l'indicateur sont interprétables (car proche de la cible en niveau).		%		97,0								Banque mondiale – The Global Findex database, Enquête Gallup	Banque mondiale - DataBank : Global Findex
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Salaires brut horaire	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	Indicateur alternatif Débat sur la présentation de l'indicateur : faut-il privilégier un indicateur qui traduit directement les écarts (entre hommes et femmes par exemple) ? Préconisations à faire si il n'existe pas de désagrégation disponible par handicap Désagrégation possible : par sexe, CSP, âge, secteur, taille établissement.	Ensemble Selon le sexe Hommes Femmes Selon la catégorie socioprofessionnelle simplifiée Cadres sup. Professions intermédiaires Employés Ouvriers qualifiés Ouvriers non qualifiés	En euros				18,9	19,2				France (hors Mayotte) Saliés du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés. Sont exclus, les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers employeurs.	Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	Insee.fr : Les salaires dans le secteur privé et les entreprises publiques en 2014
Objectif 8 : Travail décent et croissance durable	Intensité du travail et pression temporelle : subir au moins trois contraintes de rythme dans son travail*	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire	Indicateur complémentaire Indicateur robuste de mesure des risques psychosociaux (risques pour la santé physique et mentale des travailleurs). Peut être désagrégé par sexe et par secteur (privé/public). Désagrégation possible : par sexe, par secteur (privé/public), par CSP	Ensemble Selon le sexe Hommes Femmes	%				35,2					Saliés de France métropolitaine. *Les sept contraintes de rythme sont les suivantes : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce ; la cadence automatique d'une machine ; d'autres contraintes techniques ; la dépendance immédiate vis-à-vis des collègues ; des normes de production à satisfaire en une journée ; une demande extérieure ; les contraintes ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie	Source : Dares, DGAFF, Drees, Insee, enquêtes Conditions de travail (1984, 1991, 1998, 2005, 2013, 2016).	
Objectif 9 : Infrastructures résilientes et innovation	Personnel de recherche (chercheurs et personnel de soutien) en équivalent temps plein	9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche - développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	Indicateur onusien Comprend les secteurs public et privé		Milliers	397 756	402 492	411 780	416 687	423 903	428 643		France entière. Les données 2014 sont définitives et celles de 2015 sont semi-définitives	MESRI-SIES	Chiffres de la recherche : Les grands agrégats de la recherche en France	
Objectif 9 : Infrastructures résilientes et innovation	Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en % du PIB	9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche - développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	Indicateur onusien Indicateur important pour mesurer l'effort du pays en matière de recherche). Indicateur de richesse nationale		% du PIB	2,18	2,19	2,23	2,24	2,28	2,27	2,25	France entière. Les données 2014 sont définitives, celles de 2015 sont semi-définitives et celles de 2016 estimées	MESRI-SIES	Chiffres de la recherche : Les grands agrégats de la recherche en France	
Objectif 9 : Infrastructures résilientes et innovation	Crédits Budgétaires Publics de R&D par objectifs socio-économiques	9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche - développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030	Indicateur complémentaire Indicateur permettant une connaissance par secteurs Désagrégation : par objectifs socio-économiques	Total des crédits de R&D Total des crédits de R&D civils Dont	Millions d'euros									France	Eurostat	Eurostat - Base de données - Détail de l'indicateur [gba_nabsfn07]

			Retenus												
		consacrées à la recherche-développement d'ici à 2030		Santé	1 159,0	1 142,0	1 125,2	1 137,7	1 087,5	1 012,6	972,6				
				Production et technologies industrielles	291,0	284,0	279,9	245,6	200,2	246,6	189,8				
				Energie	1 095,0	1 039,0	941,3	1 006,4	865,7	1 009,5	885,3				
				Transports, télécommunications et autres infrastructures	1 243,0	1 013,0	1 016,2	911,0	717,6	691,8	771,4				
				Exploration et exploitation de l'espace	1776,0	2173,0	1444,8	1459,2	1452,1	1491,7	827,7				
				Environnement	420,0	253,4	268,6	289,4	255,6	470,4	208,9				
				Exploration et exploitation du milieu terrestre	178,5	133,9	132,5	168,1	125,5	161,7	188,7				
				Agriculture	312,1	368,0	287,7	306,5	353,2	391,4	351,0				
				Défense	2 405,0	1 143,0	1 077,9	942,5	982,0	1 017,4	900,7				
Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Distribution de l'aide publique au développement (APD) nette aux pays les moins avancés et Part de l'aide publique au développement (APD) nette en proportion du Revenu national brut	17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés	Indicateur onusien Il est proposé de regrouper tous les indicateurs APD dans l'ODD17. La DGT et le MEAE vont proposer une déclinaison de l'APD par grands domaines en lien avec les ODD. Voir s'il est possible d'avoir une désagrégation de l'APD en fonction du receveur : société civile, gouvernement, etc. Désagrégation par secteur	Part de l'aide publique au développement (APD) nette en proportion du Revenu national brut	% du revenu national brut	0,50	0,46	0,45	0,41	0,37	0,37	0,38	France	OCDE	OCDE Données : APD nette
				Distribution de l'aide publique au développement (APD) nette aux pays les moins avancés	Millions de dollars US	1277,2	1776,2	1117,8	1439,2	1055,7	1088,8	882,1	France	OCDE	OCDE Données : distribution de l'APD nette
Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Part des personnes s'étant connectées à internet au cours des trois derniers mois	17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications	Indicateur onusien Proxy de la fracture numérique Désagrégation : par sexe, âge, CSP, diplôme	%	68,2	71,4	74,7	75,3	77,3	78,0		Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.	Insee, enquêtes Technologies de l'information et de la communication 2007 à 2015.	Insee.fr : Les technologies de l'information et de la communication dans les ménages en 20	
Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	Proportion d'individus disposant du haut débit à la maison	17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	Indicateur alternatif Participe de la connaissance des populations exclues de l'Internet. Désagrégation : par sexe, âge, CSP, diplôme	%	64,4	69,8	75,2	75,2	75,3	75,0		Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.	Insee, enquêtes Technologies de l'information et de la communication 2007 à 2015.	Insee.fr : Les technologies de l'information et de la communication dans les ménages en 20	

Sous-groupe Economie : Indicateurs non retenus

ODD	Cible ONU	N°indicateur ONU	Libellé de l'indicateur	Commentaires
1	1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.3	Total des subventions et des flux extérieurs non générateurs d'endettement directement alloués aux programmes de réduction de la pauvreté, exprimé en proportion du PIB	Non pertinent pour un suivi national
8	8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre	8.2.1	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi	Non essentiel pour un suivi national
8	8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe	Non essentiel pour un suivi national
8	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et situation au regard du handicap	Indicateur alternatif retenu
8	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	8.5.2	Taux de chômage, par sexe, âge et situation au regard du handicap	Lui préférer le taux d'emploi
8	8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	8.7.1	Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge	Non pertinent pour un suivi national
8	8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire		Nombre d'inspecteurs du travail par rapport à la main d'œuvre	Indicateur difficile à interpréter dans la durée ; la DGT regardera si une alternative pertinente est possible pour approcher la défense des droits des travailleurs car enjeu politique important.
8	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.1	PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total et en taux de croissance	Non essentiel pour un suivi national

8	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.2	Proportion d'emplois dans le secteur du tourisme durable, par rapport au nombre total d'emplois dans l'industrie du tourisme	Non essentiel pour un suivi national
8	8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	8.10.1	a) Nombre de succursales de banques commerciales pour 100000 adultes et b) nombre de distributeurs automatiques de billets pour 100000 adultes	Non essentiel pour un suivi national
8	8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés	8.a.1	Engagements pris et décaissements effectués dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce	Non essentiel pour un suivi national
8	8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail	8.b.1	Existence d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi des jeunes, qu'il s'agisse d'une stratégie à part entière ou d'une composante d'une stratégie nationale de promotion de l'emploi, et application de cette stratégie	Indicateur alternatif retenu
9	9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	9.2.1	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant	Concerne trop indirectement les relocalisations des industries manufacturières en France
9	9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	Concerne trop indirectement les relocalisations des industries manufacturières en France
9	9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés	9.3.1	Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie	Non essentiel pour un suivi national
9	9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés	9.3.2	Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit	Indicateur alternatif plus pertinent retenu
9	9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	9.c.1	Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie	Non essentiel pour un suivi national
9			Publications Scientifiques agrégées (Banque Mondiale, tous pays);	Le suivi du nombre de publications dans le temps ne traduit qu'imparfaitement l'activité de recherche (stratégie de fractionnement de travaux). A discuter au niveau international.
9			Publications Scientifiques par grands domaines scientifiques (Scimago, tous pays);	Le suivi du nombre de publications dans le temps ne traduit qu'imparfaitement l'activité de recherche (stratégie de fractionnement de travaux). A discuter au niveau international.
9			Bibliométrie française à destination des documents budgétaires (OST, France);	Le suivi du nombre de publications dans le temps ne traduit qu'imparfaitement l'activité de recherche (stratégie de fractionnement de travaux). A discuter au niveau international.
9			Elaboration OST de données bibliométriques relatives aux défis sociétaux France Europe 2020 de la SNR, potentiellement transposables aux ODDs	Indicateur intéressant, mais une seule année disponible.

10	10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées	10.7.1	Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu annuel dans le pays de destination	Non essentiel pour un suivi national
10	10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques migratoires planifiées et bien gérées	10.7.2	Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques migratoires bien gérées	Pas de définition de 'bien gérée'
10	10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce	10.a.1	Proportion de lignes tarifaires concernées par les importations en provenance des pays les moins avancés et des pays en développement bénéficiant d'une franchise de droits	Non essentiel pour un suivi national
10	10.c D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les circuits d'envois de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %	10.c.1	Coûts des envois de fonds en proportion du montant transféré	Non essentiel pour un suivi national
12	12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	12.b.1	Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en œuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus	Non essentiel pour un suivi national
16	16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	16.4.1	Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)	Non essentiel pour un suivi national
17	17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	17.1.1	Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source	Non pertinent pour un suivi national
17	17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes	17.1.2	Proportion du budget national financé par les impôts nationaux	Non pertinent pour un suivi national
17	17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	17.3.1	Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total	Non pertinent pour un suivi national
17	17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement	17.3.2	Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en proportion du PIB total	Non essentiel pour un suivi national
17	17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés	17.4.1	Service de la dette en proportion des exportations de biens et services	Non pertinent pour un suivi national
17	17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés	17.5.1	Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés	Non pertinent pour un suivi national
17	17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies	17.6.2	Abonnements à une connexion à Internet à haut débit fixe pour 100 habitants, par vitesse de connexion	Indicateur alternatif retenu ; pourquoi est-il précisé 'fixe' dans l'intitulé ?

17	17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement	17.10.1	Moyenne mondiale pondérée des taux de droits de douane	Non pertinent pour un suivi national
17	17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020	17.11.1	Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales	Non pertinent pour un suivi national
17	17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés	17.12.1	Droits de douane moyens appliqués aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement	Non pertinent pour un suivi national
17	17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable	17.14.1	Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Indicateur alternatif retenu
17	17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable	17.15.1	Ampleur du recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays	Non essentiel pour un suivi national
17	17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, atteindre les objectifs de développement durable	17.16.1	Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable	Non essentiel pour un suivi national
17	17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière	17.17.1	Montant (en dollars des États-Unis) des ressources allouées aux partenariats public-privé et aux partenariats avec la société civile	Non essentiel pour un suivi national
17	17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	17.18.1	Proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle	Non essentiel pour un suivi national
17	17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	17.18.2	Nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux principes fondamentaux de la statistique officielle	Non pertinent pour un suivi national

17	17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays	17.18.3	Nombre de pays dotés d'un plan statistique national intégralement financé et en cours de mise en œuvre, par source de financement	Non pertinent pour un suivi national
17	17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	17.19.1	17.19.1 Valeur (en dollars) de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques des pays en développement	Non pertinent pour un suivi national
17	17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement	17.19.2	Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100% et un taux d'enregistrement des décès de 80%	Non pertinent pour un suivi national

